



**Industrie ; Direction générale de l'énergie et des matières premières
; Direction gaz, électricité, charbon ; Service législation et
réglementation ; Division législation et réglementation en matière
de transport et de distribution d'électricité (1974-1997)**

Répertoire (19980558/1-19980558/36)

Par Florence GREFFE

Archives nationales (France)
Pierrefitte-sur-Seine
1998

INTRODUCTION

Référence

19980558/1-19980558/36

Niveau de description

fonds

Intitulé

Industrie ; Direction générale de l'énergie et des matières premières ; Direction gaz, électricité, charbon ; Service législation et réglementation ; Division législation et réglementation en matière de transport et de distribution d'électricité

Date(s) extrême(s)

1974-1997

Présentation du contenu

INTRODUCTION Le présent fonds a été versé par la Direction du Gaz, de l'Electricité et du Charbon (DIGEC) de la Direction Générale de l'Energie et des Matières Premières (DGEMP), plus particulièrement par la division Règlementation du Service de l'Electricité.

Le Service exerce la tutelle sur Electricité de France (EDF). Outre les questions juridiques, il élabore la réglementation concernant les ouvrages de production transport et distribution, notamment les procédures de concession et de déclarations d'utilité publique.

Les documents versés sont relatifs au réseau d'alimentation générale en électricité. Il s'agit de dossiers de déclaration d'utilité publique de lignes électriques pour les années 1974 à 1997.

Les dossiers sont classés par numéro d'enregistrement interne au service (ex : k-94-320). Leur intitulé indique la puissance des lignes (ex : 225 kV, 400 kV), l'indication du tracé (défini par les communes de départ et d'arrivée des lignes) et la mention du raccordement.

Ils se composent :

de la demande d'Electricité de France (EDF) accompagnée d'un mémoire descriptif et d'une étude d'impact sur l'environnement et de plans.

de l'arrêté préfectoral ouvrant une enquête publique en vue d'autoriser les travaux d'établissement des lignes. Cette enquête apparaît en 1983 en application de la loi du 12 juillet 1983.

du rapport du commissaire enquêteur.

du rapport de la Direction Régionale de l'Industrie et de la Recherche et de l'Environnement (DRIRE).

de la déclaration d'utilité publique.

Ce versement complète des versements antérieurs cotés 910577/1-138 et 771416/55-145.

Sommaire Art 1-36 : Dossiers de déclarations d'utilité publique de lignes électriques (classement chronologique), 1974-1997.

Type de classement

Classement chronologique

Nom du producteur

https://www.siv.archives-nationales.culture.gouv.fr/siv/IR/FRAN_IR_009908

• [Division de la législation et de la réglementation en matière de transport et de distribution d'électricité \(direction du gaz, de l'électricité et du charbon\)](#) Cet instrument de recherche a été rédigé dans le système d'information archivistique des Archives nationales. Il est en Français.

Il est conforme à la norme ISAD(G) et aux règles d'application de la DTD EAD (version 2002) aux Archives nationales.

Localisation physique

Pierrefitte

Termes d'indexation

électricité; déclaration d'utilité publique; déclaration d'utilité publique; enquête publique

Répertoire (19980558/1-19980558/36)

19980558/1

K-74-223-NP

DUP, arrêté du 24 juillet 1974, J. O. du 4 août 1974

Passage en coupure au fiste de BUQUET de la ligne électrique à 90 kV. DIEPPE-FÉCAMP.

K-74-223-NP

DUP, arrêté du 5 août 1974, J.O. du 15 août 1974

Lignes à 90 kV d'alimentation de la station SNCF de Bois-Renaud par passage en coupure de la ligne 90 kV. VILLEJUST-CHAIGNY n°1.

K-74-223-NP

DUP, arrêté du 24 juillet 1974, J.O. du 4 août 1974

Ligne à 90 kV. AVRANCHES-YQUELON.

K-74-223-NP

DUP, arrêté du 24 juillet 1974, J.O. du 4 août 1974

Entrée en coupure à AVRANCHES de la ligne à 90 kV VILLEDIEU-VEZINS.

K-74-223-NP

DUP, arrêté du 14 janvier 1974, J.O. du 25 janvier 1974

Réaménagement des lignes à 63 kV aux abords du poste de MORU.

K-74-223-EST

DUP, arrêté du 8 février 1974, J.O. du 22 février 1974

Tronçon HAUCONCOURT-MONDELANGE de la ligne 63 kV.SAINT-JULIEN-MONDELANGE.

K-74-223-EST

DUP, arrêté du 23 janvier 1974, J.O. du 5 février 1974

Ligne à 63 kV. CROIX DE METZ par piquage sur la ligne CHOLOY-VITERNE.

K-74-223-EST

DUP, arrêté du 26 février 1974, J.O. du 3 mars 1974

Ligne à 63 kV. MOULAINÉ-PULVENTEUX.

K-74-223-EST

DUP, arrêté du 8 février 1974, J.O. du 22 février 1974

Ligne à 63 kV BASSE DE YUTZ à RETTEL.

K-74-223-EST

DUP, arrêté du 19 mai 1974, J.O. du 1er juin 1974

Modifications des lignes à 63 kV à St HUBERT-TUCQUEGNIEUX et à FONTOY-THIONVILLE pour permettre la construction de l'autoroute B 31

K-74-223-EST

DUP, arrêté du 7 mai 1974, J.O. du 1er juin 1974
Ligne à 63 kV CLUNY-MACON.

K-74-223-EST

DUP, arrêté du 7 mai 1974, J.O. du 1er juin 1974
Ligne souterraine d'alimentation du poste FONDERIE NOUVELLE à CHARLEVILLE-MEZIERES.

K-74-223-EST

DUP, arrêté du 23 janvier 1974, J.O. du 5 février 1974
Ligne à 63 kV. ORMES LES NOUETTES.

K-74-223-EST

DUP, arrêté du 18 mars 1974, J.O. du 27 mars 1974
Ligne électrique à 90 kV. HOLQUES-St-OMER.

K-74-223-EST

DUP, arrêté du 7 mai 1974, J.O. du 1er juin 1974
Ligne à 90 kV. AMIENS-AUMALE déviation aux abords de la zone industrielle d'AMIENS.

K-74-426

DUP, ligne à 2*225 kV CARROS-VALBONNE.

K-74-429

DUP, arrêté du 29 décembre 1976, J.O. du 22 janvier 1977
Etablissement de la ligne à 225 kV. le MARQUIS-le-VERDON.

K-74-461

DUP, arrêté du 20 mars 1980, J.O. du 9 avril 1980
Raccordement 2*225 kV au poste de LIERS de la ligne ACQUEDUCS-VILLEJUST.

K-77-223-1

DUP, arrêté du 26 février 1979, J.O. du 21 mars 1979
Etablissement de la ligne électrique à 63 kV d'alimentation de la sous-station SNCF de CROSNES.

19980558/2

K-78-223-1

DUP, arrêté du 2 avril 1979, J.O. du 29 avril 1979
Etablissement de la ligne électrique à 63 kV SAUTILLET-SOISSONS-NOTRE DAME.

K-78-223-4

DUP, arrêté du 2 avril 1979, J.O. du 29 avril 1979
Etablissement de la ligne électrique à 63 kV. SARRALBE-SARREGUEMINES.

K-79-223-3

DUP, arrêté du 4 décembre 1979, J.O. du 22 décembre 1979
Entrée en coupure au poste de Revin de la ligne électrique à 63 kV. MAL CAMPEE-VIREUX

K-79-223-4

DUP, arrêté du 3 septembre 1979, J.O. du 25 septembre 1979 Etablissement des lignes électriques à 63 kV. SARREGUEMINES-PUTTELANGE, SAINT-AVOLD-PUTTELANGE.

K-79-223-4

DUP, arrêté du 29 novembre 1979, J.O. du 14 décembre 1979
Entrée en coupure au poste de DUGNY de la ligne électrique à 63 kV. VERDUN-St-MICHEL.

K-79-223-1

DUP, arrêté du 24 juillet 1979, J.O. du 1er août 1979
Entrée en coupure au poste de COMPIEGNE de la ligne électrique à 63 kV. RESSONS.

K-79-223-1

DUP, arrêté du 4 décembre 1979, J.O. du 22 décembre 1979
Modification des lignes à 63 kV aux abords du poste de CHAUCONIN.

K-79-223-1

DUP, arrêté du 4 décembre 1979, J.O. du 22 décembre 1979
Etablissement de la ligne à 63 kV. VILLENOY-VILLEVAUDE destinée à renforcer l'alimentation en énergie électrique du poste de CHAUCONIN.

K-79-223-12

DUP, premier arrêté du 22 novembre 1976, J.O. du 15 décembre 1976
Second arrêté suite à une modification du tracé : arrêté du 3 avril 1980, J.O. du 22 avril 1980 ligne électrique à 90 kV. LE MORINANT-RIVEDOUX (alimentation de l'île de Ré).

19980558/3

K-79-688

DUP, arrêté du 1er octobre 1986, J.O. du 9 octobre 1986 Ligne électrique à 2 circuits 400 kV. BROCCARROS-TRANS.

19980558/4

K-79-688-B

DUP, arrêté du 1er septembre 1986, J.O. du 13 septembre 1986
Etablissement de la ligne électrique à 2 circuits 400 kV. BROCCARROS-TRANS.

19980558/5

K-81-223-8

DUP, arrêté du 18 avril 1988, J.O. du 29 avril 1988 Etablissement de la ligne à 63 kV. LE LOUP-VENCE.
(complément joint coté 84-223-8).

K-81-224-7

DUP, travaux de construction de la ligne électrique à 15 kV. LE LAC d'ISSARLES CHANTELOUBE.
(1981, abandonné).

K-81-749

Réunion concernant l'alimentation en énergie électrique de l'usine de la Hague. (1981, en attente).

K-82-223-7

DUP, arrêté du 26 mai 1983, J.O. du 15 juin 1983

Travaux d'entrée en coupure au poste de CHARPENAY de la ligne électrique à 63 kV. CRAPONNE-DARDILLY.

K-82-223-7

DUP, arrêté du 26 mai 1983, J.O. du 15 juin 1983

Etablissement de la ligne électrique à 63 kV. BOZEL-VIGNOTAN (reconstruction en 63 kV).

K-82-223-7

DUP, arrêté du 12 septembre 1983, J.O. du 25 septembre 1983

Travaux d'entrée en coupure au poste de CHARPENAY de la ligne électrique à 63 kV. CIVRIEUX-l'ARBRESLE.

K-82-223-7

DUP, arrêté du 12 septembre 1983, J.O. du 25 septembre 1983

Etablissement de la ligne électrique à 63 kV. CREST-DIE.

K-82-223-3

DUP, arrêté du 6 janvier 1983, J.O. du 27 janvier 1983

Etablissement de la ligne électrique à 63 kV. GAP-GRISOLLE.

K-82-223-8

DUP, arrêté du 1er septembre 1983, J.O. du 25 septembre 1983

Dérivations 63 kV. MAS-POINTU-SNCF sur la ligne 63 kV. MIRAMAS-CEA-MIRAMAS.

K-82-223-12

DUP, arrêté du 21 mai 1984, J.O. du 6 juin 1984

Etablissement de la ligne électrique à 2 circuits 90 kV. BONNEAU-POITIERS.

K-83-223-7

DUP, arrêté du 1er septembre 1983, J.O. du 25 septembre 1983

Etablissement de la ligne électrique à 63 kV. LOGIS NEUF-SAULCE.

19980558/6

K-83-942

Travaux de modification aux abords d'ECHALAS de la ligne à 225 kV GIVORS le SOLEIL I - GIVORS la RIVIERE et raccordement au futur poste d'ECHALAS de la ligne à 2 circuits 225 kV GIVORS le SOLEIL la RIVIERE et de la ligne à 1 circuit 225 kV. GIVORS le SOLEIL II.

K-84-223-10

DUP, arrêté du 28 octobre 1985, J. O. du 9 novembre 1985

Etablissement de la ligne électrique à 63 kV. AVEZE-GANGES.

K-84-965

DUP, VAUCLUSE et BOUCHE du RHÔNE, arrêté du 12 septembre 1986, J.O. du 2 octobre 1986
GARD, arrêté du 2 mars 1987, J.O. du 10 mars 1987

Etablissement du tronçon à 2 circuits 400 kV. TAVEL-CADARACHE de la ligne TAVEL-CARROS.

K-84-1005

DUP, établissement de la ligne électrique à 2 circuits 400 kV. CHANCEAUX-LE MANS Sud et
raccordement de la ligne à 2 circuits à 400 kV. DISTRE-VERGER au poste de CHANCEAUX.
Première partie, arrêté du 7 avril 1987, J.O. du 25 avril 1987.

K-85-02

Etablissement de la ligne à 2 circuits 400 kV. MEZEROLLES-REMISE et modifications de la ligne à 2
circuits 400 kV. CERGY-MEZEROLLES (en attente).

K-85-18

DUP, arrêté du 11 octobre 1985, J.O. du 12 octobre 1985
Construction du poste de LECERF sur la commune de CHARLEVAL.

K-85-224-15

Alimentation à 20 kV de l'usine PIETO à partir du poste de LAMBALLE.

K-85-224-15

DUP, arrêté du 12 septembre 1985, J.O. du 26 septembre 1985
Ligne MT 20 kV GAEL-LOSCOUET SUR MEU.

19980558/7

Poste des CIROLLIERS : communes de Saint-Vrain et Leudeville (Essone) 400 kV. 1985

19980558/8

Les CIROLLIERS (suite) 1985-1986

19980558/9

Les CIROLLIERS 1987

K-86-60

K-86-61

Lignes à 2 circuits 225 kV, LES CRECHETS WEPPES et LES CRECHETS GUARBECQUE.
Tronçon LES CRECHETS. Déviation BAILLEUL : premier tronçon, arrêté du 9 novembre 1987, J.O. du
26 novembre 1987
second tronçon, arrêté du 2 février 1988, J.O. du 13 février 1988.

19980558/10

K-86-64

DUP, arrêté du 25 mai 1989, J.O. du 9 juin 1989 Travaux d'établissement des lignes à 2 circuits 400 kV. CADARACHE-BOUTRE, BOUTRE-PARAVIS.

Tronçons des lignes à 2* 400 kV. TAVEL-BOUTRE et BOUTRE-CARROS.

K-86-71

Ligne électrique à 225 kV, raccordement de la société Sopad à la ligne ENCO DE BOTTE-RABATEAU.

K-87-81 (1)

DUP, arrêté du 31 juillet 1989, J.O. du 12 août 1989 Ligne à 2 circuits 400 kV. LONNY-MOULAINE-VIGY.

K-87-81 (2)

Ligne à 2 circuits 400 kV. LONNY-MOULAINE-VIGY.

K-87-87

Ligne électrique à 2*225 kV. GUEBWILLER SAINTE-CROIX-EN-PLAINE poste à 225 kV GUEBWILLER. arrêté du 1er mars 1988, J.O. du 16 mars 1988.

K-87-89

DUP, arrêté du 20 février 1989, J.O. du 11 mars 1989

Raccordement à 2*225 kV du poste de MORVENT à la ligne électrique LES ARPENTS-MEZEROLLES. alimentation à 225 kV du poste de BERANVILLE.

remaniement des lignes électriques à 90 kV aux abords du poste de MORVENT.MORVENT-VERNON ; EVREUX-MORVENT

19980558/11

K-87-92

DUP, arrêté du 14 août 1991, J.O. du 14 septembre 1991

Ligne électrique à 400 kV. EGUZON-VALVIDIENNE

K-87-97

DUP, arrêté du 28 novembre 1991, J.O. du 21 décembre 1991

Travaux d'établissement des 2 lignes à 225 kV. LA VAUPALIERE-PORT JEROME et PONT VII-YAIVILLE et les travaux de modification des lignes existantes liés à l'établissement de ces 2 ouvrages.

K-87-101

Ligne électrique à 2*225 kV. ANTIBES-MOUGINS.

K-87-104

Arrêté du 9 août 1988, J.O. du 20 août 1988

2 lignes à 2*400 kV Site DU CARNET-CORDEMAIS

19980558/12

K-87-107

DUP, arrêté du 20 février 1989, J.O. du 11 mars 1989

Ligne électrique à 2*225 kV GRANZAY-St-FLORENT et aménagement de la ligne à 2*225 kV GRANZAY-BEAULIEU et NIORT aux abords du poste de GRANZAY.

K-87-110

DUP, arrêté du 8 février 1991 J.O. du 28 février 1991

Ligne électrique à 2*225 kV CONFLUENT-PARISSET et travaux de modification de la ligne électrique à 63 kV PARISSET-St-EGREVE.

K-87-123

DUP, arrêté du 20 février 1989, J.O. du 11 mars 1989

Ligne à 2*225 kV. GRANZAY-St-FLORENT - NIORT et travaux de modifications des lignes à 90 kV.

K-87-124

DUP, arrêté du 20 février 1989 Ligne 225 kV TAMAREAU-LES QUATRE SEIGNEURS. n° 3 bis.

K-87-124

DUP, arrêté du 20 février 1989, J.O. du 11 mars 1989

Ligne électrique à 2*225 kV LES QUATRE SEIGNEURS-TAMAREAU.

K-88-138

Travaux d'établissement de la ligne électrique à 2*225 kV SAINTE- SAINTE-SUD (PREGUILLAC).

Arrêté du 20 avril 1989, J.O. du 10 mai 1989

K-88-139

Raccordement au poste de SAINTE-SUD, de la ligne électrique à 2*400 kV BRAUD-GRANZAY et des lignes à 225 kV : SAINTE-SUD et SAINTE LE MARQUIS. arrêté du 6 mars 1989, J.O. du 18 mars 1989.

19980558/13

K-88-140

Raccordement au poste de PLAN d'ORGON de la ligne à 225 kV. MOUISSONES-ROQUEROSSE. arrêté du 21 mai 1990, J.O. du 21 juin 1990

K-88-142

Travaux d'établissement de la ligne électrique à 2 circuits 225 kV. MARLENHEIM-MOLSHEIM

arrêté du 20 avril 1989, J.O. du 10 mai 1989.

K-88-143

Travaux d'établissement de la ligne à 2 circuits 225 kV. CARRIERES-MORU

arrêté du 22 janvier 1990, J.O. du 14 février 1990

19980558/14

K-88-144

Travaux d'établissement de la ligne électrique à 2 circuits 225 kV de raccordement du poste de PONT-EVÊQUE à la ligne existant MIONS-GAMPALOU-BAUMONT-MONTEUX.

arrêté du 23 mars 1990, J.O. du 11 avril 1990.

K-88-145

Travaux d'établissement de la ligne électrique souterraine à 225 kV. NANTERRE-RUEIL 2.
arrêté du 11 avril 1989, J.O. du 10 mai 1989.

K-88-146

Raccordement au poste 400 kV de DOMLOUP de la ligne DOMLOUP-TREGUEUX
arrêté du 16 novembre 1989, J.O. du 2 décembre 1989.

K-88-147

Etablissement de la ligne électrique à 2 circuits 400 kV.
PLANTEL-PLAINE HAUTE et des 2 lignes 2*225 kV de raccordement du poste de PLAINE HAUTE à la
ligne existante ROSPEZ-TREGUEUX.
arrêté du 19 février 1990, J.O. du 8 mars 1990.

K-88-148

Travaux d'établissement de la ligne électrique à 2 circuits 225 kV. LA MOTTE-SEPR-SNCF LE PONTET.

19980558/15

K-88-149

DUP, arrêté du 2 mai 1989, J.O. du 26 mai 1989 Ligne à 2 circuits 225 kV. SAINT-JULIEN - PELTRE.

K-88-150

Extension à 225/63/20 kV du poste 63/20 kV PONT EVEQUE.

K-88-156

DUP, arrêté du 28 novembre 1991, J.O. du 21 décembre 1991
Ligne à 1 circuit 400 kV LA BOISSE-LE-CHAFFARD.

19980558/16

K-88-159

DUP, arrêté du 24 novembre 1992, J.O. du 12 décembre 1992
Raccordement du poste d'Aoste, ligne 225 kV MIONS PARISET.

K-89-165

DUP, arrêté du 14 décembre 1989, J.O. 9 janvier 1990
Travaux d'établissement de la ligne électrique à 225 kV. CHAPELLE-St-ETIENNE du ROUVRAY.

19980558/17

K-89-166

DUP, arrêté du 29 août 1989, J.O. du 9 septembre 1989
Travaux d'établissement de la ligne souterraine à 225 kV. CASTAGNY-SEVRES.

K-89-170

DUP, arrêté du 16 octobre 1989, J.O. du 8 novembre 1989
Ligne à 2*225 kV. GRAND-QUEVILLY-LA-VAUPALIERE.

K-89-171

DUP, arrêté du 21 septembre 1990, J.O. du 11 octobre 1990
Ligne à 2*225 kV de raccordement du poste LA ROCHETTE VENIZEL à la ligne électrique existante
BEAUTOR-SOISSONS-NOTRE DAME.

K-89-172

DUP, arrêté du 30 novembre 1989, J.O. du 23 septembre 1989
Raccordement à 2*225 kV de la ligne JEUXEY-VINCEY au poste de GOLBEY.

K-89-174

DUP, arrêté du 24 août 1990, J.O. du 11 septembre 1990
Raccordement du poste de VALESCOURT à la ligne à 225 Kv CARRIERES-ROYE.

K-89-178

DUP, arrêté du 15 février 1990, J.O. du 1er mars 1990
Travaux d'établissement des 2 lignes électriques aérosouterraines de raccordement du poste
ORSONVILLE à la ligne VILLEVAUDE-FOSSES.

K-89-181

DUP, arrêté du 10 juillet 1996, J.O. du 20 juillet 1996
Travaux d'établissement de la ligne à 1 circuit 225 kV de FARRADIERE à la ligne 225 kV FLEAC-
GRANZAY

K-89-182

DUP, arrêté du 20 décembre 1991, J.O. du 3 janvier 1992
Travaux de raccordement au poste de NEOULES des lignes électriques à 400 kV et 225 kV issues des
postes de BROCCARROS, REALTOR, TRANS et COUDON.

19980558/18

K-89-183

Ligne à 2*400 kV de raccordement du poste de MOUANS-SARTOUX à la ligne BROCCARROS-TRANS.

K-89-186

DUP, arrêté du 21 octobre 1991 J.O. du 23 novembre 1991
Travaux d'établissement des 2 lignes électriques à 225 kV des tronçons POUILLY-ANCEY et ANCEY-
VIELMOULIN.

K-89-188

DUP, arrêté du 3 juillet 1991 J.O. du 19 juillet 1991
Ligne à 2*400 kV. MOULAINA-AUBANGE.

19980558/19

K-89-189

DUP, arrêté du 24 août 1990, J.O. du 11 septembre 1990
Ligne souterraine à 225 kV. ARGENTEUIL-FALLOU.

K-89-193

DUP, arrêté du 23 octobre 1990, J.O. du 5 janvier 1991
Ligne à 225 kV. CAGNY-TOURBE.

K-89-194

DUP, arrêté du 5 février 1991, J.O. du 23 février 1991
Ligne à 2 circuits 225 kV. PECHINEY-WARANDE.

K-89-195

DUP, arrêté du 1er octobre 1990, J.O. du 3 novembre 1990
Déviation de ligne à 2*400 kV. LE CHAFFARD-COULANGE.

K-89-196

DUP, arrêté du 24 août 1990, J.O. du 1 septembre 1990
Lignes souterraines à 225 kV. LES MANDARINS TUNNEL 1 et 3, LES MANDARINS TUNNEL 2.

K-90-197

DUP, arrêté du 28 juin 1991 J.O. du 18 juillet 1991
Ligne à 2 *225 kV. LES QUINTES-SAINT CALAIS.

19980558/20

K-90-200

DUP, arrêté du 28 juin 1991 J.O. du 18 juillet 1991
Ligne à 2 circuits 225 kV. BEAUCOUZE-LA-CORBIERE, tronçon BEAUCOUZE- ligne BELFROY-LA-CORBIERE.

K-90-203

DUP, arrêté du 28 juin 1991 J.O. du 18 juillet 1991
Ligne à 2*225kV. LANEUVILLE-SAINT-AVOLD I et II

K-90-207

DUP, arrêté du 19 mars 1993, J.O. du 27 mars 1993
Passage à 225 kV de la ligne à 150 kV. CORNIER-PRESSY.

K-90-208

DUP, arrêté du 5 février 1991, J.O. du 23 février 1991
Ligne souterraine à 225 kV. ARRIGHI-COLONIE et tracé commun avec la ligne souterraine à 63 kV. ARRIGHI-REGHAT.

K-90-210

DUP, arrêté du 8 février 1991, J.O. du 28 février 1991
Ligne à 2 circuits 225 kV. GRANDE SYNTE-ROZEBOOM.

K-90-211

DUP, arrêté du 20 décembre 1991 J.O. du 3 janvier 1991
Ligne à 2 circuits 225 kV. MIONS-GRENAY.

19980558/21

K-90-214

DUP, arrêté du 20 septembre 1991, J.O. du 10 octobre 1991
Raccordement des lignes à 225 kV. ISSOIRE-RUHLAT et à 63 kV. LES MARTRES DE VEYRE-MEZEL
au poste 225/63 kV de LIGNAT.

K-90-216

DUP, arrêté du 28 juin 1991 J.O. du 18 juillet 1991
Ligne à 2 circuits 225 kV. LE MARQUIS-POINTE D'AMBES.

K-90-218

DUP, arrêté du 22 mai 1992, J.O. du 4 juin 1992
Raccordement à 2 circuits 225 kV de la ligne BATZENDORF-MARLENEIM au poste de REICHSTETT.

K-90-219

DUP, arrêté du 1er juillet 1991, J.O. du 18 juillet 1991
Travaux d'établissement de la ligne souterraine à 225 kV. ORNANO-St-OUEN.

K-91-228

DUP, arrêté du 14 novembre 1991, J.O. du 5 décembre 1991
Ligne à 2*225 kV de raccordement de la sous-station TGV-Nord de RUMINGHEM au poste de
HOLQUE.

K-91-236

DUP, arrêté du 18 février 1992
Ligne à 2*225 kV.ABLAICOURT-LATENA (sous-station TGV-Nord).

K-91-238

DUP, arrêté du 6 février 1992, J.O. du 21 février 1992
Raccordement des lignes à 225 kV. BAYET-VOLVIC et ENVAL-VOLVIC au poste de VOLVIC.

K-91-240

DUP, arrêté du 6 février 1992, J.O. du 21 février 1992
Ligne à 2*225 kV. GAVRELLE-l'ETINCELLE (sous-station TGV-Nord).

K-91-241

DUP, arrêté du 21 mai 1992, J.O. du 4 juin 1992
Raccordements souterrains à 225 kV au poste ORSONVILLE de la ligne à 225 kV. MORBRAS-
VILLEVAUDE.

19980558/22

K-91-245

DUP, arrêté du 27 avril 1992, J.O. du 23 mai 1992

Travaux d'établissement de la ligne électrique à 2*225 kV BELLE EPINE-DOMLOUP et DOMLOUP-St-LAURENT.

K-91-247

DUP, arrêté du 24 décembre 1993, J.O. du 11 janvier 1994

Travaux de construction de la ligne électrique à 225 kV. AVALLON-SEREIN-TONNERRE et travaux d'annexe.

K-91-248

DUP, arrêté du 16 mars 1993, J.O. du 28 mars 1993

Travaux de construction de la ligne électrique à 225 kV de raccordement des papeteries de LANCEY à la ligne existante EYBENS-FROGES.

K-91-249

DUP, arrêté du 1er juin 1992, J.O. du 17 juin 1992

Travaux d'établissement de la ligne électrique souterraine à 225 kV. GAMBETTA-MALASSIS.

K-91-250

DUP, arrêté du 24 juillet 1992, J.O. du 8 août 1992

Travaux de construction de la ligne électrique à 2*225 kV du poste de PLESSIS-GASSOT à la sous-station SNCF de GONESSE.

K-91-252

DUP, arrêté du 21 mai 1992, J.O. du 4 juin 1992

Lignes électriques souterraines à 225 kV. AVENIR-PRIMEVERES et AVENIR-ROMAINVILLE.

K-91-253

DUP, arrêté du 2 juillet 1993, J.O. du 22 juillet 1993

Raccordement des lignes 400 kV et 63 kV au poste 400/63/20 kV de MANSIGNY ligne 400 kV MERY Sur-Seine, PLESSIS-GASSOT.

K-91-255

DUP, arrêté du 20 juillet 1992, J. O. du 1er août 1992

Ligne souterraine à 225 kV. HARCOURT et JAVEL (Paris)

19980558/23

K-91-256

DUP, arrêté du 2 juillet 1993, J.O. du 22 juillet 1993

Modifications de la ligne à 2 circuits 225 kV dérivation d'ARVIGNY sur AQUEDUC-CHESSNOY.

K-91-257

DUP, arrêté du 15 juin 1992, J.O. du 30 juin 1992

Lignes souterraines à 225 kV. CERGY-HAUTE BORNE, CERGY-PLESSIS.

K-91-260

DUP, arrêté du 21 juillet 1992, J.O. du 8 août 1992
Lignes souterraines à 225 kV. SAULES-VERSAILLES.

K-91-261

DUP, arrêté du 21 mai 1992, J.O. du 4 juin 1992
Ligne souterraine à 225 kV. LA MOUCHE-PERRACHE.

K-91-262

DUP, arrêté du 25 mai 1993, J.O. du 10 juin 1993
Lignes aériennes à 225 kV d'alimentation de la sous-station SNCF CHAMBAUD.

K-92-263

DUP, arrêté du 31 août 1994
Raccordement du poste 225/90 kV de GUERET NORD à la ligne 225 kV. EGUZON-LA-MOLE et au poste 90/20 kV de GUERET.

K-92-264

DUP, arrêté du 24 mars 1993, J.O. du 30 mars 1993
Lignes souterraines à 225 kV. CORMEILLES-PERRET

19980558/24

K-92-265

DUP, arrêté du 29 juillet 1993, J.O. du 13 août 1993
Ligne à 2 circuits 225 kV. ROESCHWOOG-SELTZ.

K-92-266

DUP, arrêté du 15 novembre 1993, J.O. du 14 décembre 1993
Ligne à 2 circuits 225 kV de raccordement du poste de MAGNY-sur-TILLE à la ligne CHAMPS REGNAUD-CHAMPVANS.

K-92-267

DUP, arrêté du 19 mars 1993, J.O. du 27 mars 1993
travaux d'établissement de la ligne électrique à 2 circuits 225 kV d'entrée en coupure de la ligne existante à 225 kV. BOLLENE PIED DE BORNE au poste de BARJAC.

K-92-269

DUP, arrêté du 4 mars 1993, J.O. du 24 mars 1993
Ligne souterraine à 225 kV. MONTPELLIER-PEYRON.

K-92-271

DUP, arrêté du 2 juin 1993, J.O. du 22 juillet 1993
Ligne électrique souterraine à 2 circuits 225 kV. AMPERE-REVEST.

K-92-272

DUP, arrêté du 24 mars 1993, J.O. du 30 mars 1993
Ligne électrique souterraine à 2 circuits 225 kV. HARCOURT-MENUS.

K-92-273

DUP, arrêté du 26 mai 1993, J.O. du 15 juin 1993
Ligne électrique souterraine à 225 kV. CASTAGNARY-MOULINEAUX.

19980558/25

K-92-277

DUP, arrêté du 4 août 1995, J.O. du 23 août 1995
Création de 2 lignes souterraines entre la ligne à 2 circuits 225 kV. AQUEDUC-LE CHESNOY et le futur poste de CHENET.

K-92-278

DUP, arrêté du 30 janvier 1996, J.O. du 14 février 1996
Raccordement de la ligne à 225 kV. LES ARPENTS-MEZEROLLES dérivation BERANVILLE au poste de MORVENT.

K-92-280

DUP, arrêté du 15 novembre 1993, J.O. du 9 décembre 1993
Lignes souterraines à 225 kV. VENISSIEUX-MERMOZ.

K-93-281

DUP, arrêté du 17 août 1993, J.O. du 1er septembre 1993
Travaux de modification de la ligne électrique souterraine à 225 kV. AMPERE-CAULAINCOURT.

19980558/26

K-93-282

DUP, arrêté du 20 décembre 1993, J.O. du 4 janvier 1994
Ligne souterraine à 225 kV entre MALABRY et le portique aéro-souterrain du PETIT-CLAMART.

K-93-284

DUP, arrêté du 20 décembre 1993, J.O. du 4 janvier 1994
Ligne souterraine à 225 kV. CONVENTION-LAOS.

K-93-285

DUP, arrêté du 14 mars 1994, J.O. du 29 mars 1994
Ligne souterraine à 225 kV. CHARENTON-COLONIE.

K-93-291

DUP, arrêté du 23 septembre 1994, J.O. du 11 octobre 1994
Raccordement de la ligne à 1 circuit 225 kV. CUBNEZAI-S-GUPIE au poste de GREZILLAC.

K-93-297

DUP, arrêté du 24 février 1997, J.O. du 23 avril 1997

Ligne électrique à 225 kV. ROUGEMONTIER-YAINVILLE.

19980558/27

K-93-297

DUP, arrêté du 24 février 1997, J.O. du 23 avril 1997
Suite dossier ROUGEMONTIER-YAINVILLE.

K-93-299

DUP, arrêté du 14 décembre 1993, J.O. du 23 décembre 1993
Ligne électrique à 225 kV de raccordement de l'aciérie UNI METAL à la ligne existante St EGREVE-VIGNY 1 et modification de la ligne existante à 225 kV AMNEVILLE-RICHEMONT.

K-93-301

DUP, arrêté du 16 novembre 1994, J.O. du 20 décembre 1994
Raccordement de la ligne 225 kV. ELANCOURT-MEZEROLLES au poste de la VERRINERIE.

19980558/28

K-93-303

DUP, arrêté du 26 octobre 1995, J.O. du 11 novembre 1995
CHANTILLY-Ouest et raccordement à la ligne existante à 225 kV. CARRIERES-PLESSIS-GASSOT.

K-93-304

DUP, arrêté du 24 février 1997, J.O. du 20 mars 1997
Ligne à 2 circuits 225 kV. BOSCHERVILLE-ROUGEMONTIER.

19980558/29

K-93-305

DUP, arrêté du 14 février 1995, J.O. du 28 février 1995
lignes souterraines à 225 kV de raccordement du poste de CAGNES à la ligne 225 kV. LINGOSTIERES-MOUGINS et modification ligne aérienne existante à 225 kV. LINGOSTIERES-MOUGINS.

K-93-305 a

Suite dossier LINGOSTIERES-MOUGINS.

K-93-305 b

DUP, arrêté du 28 juin 1995, J.O. du 13 juillet 1995
Ligne souterraine à 2*225 kV. RISSO-TRINITE-VICTOR

K-93-305 c

DUP, arrêté du 13 février 1997, J.O. du 5 mars 1997
Liaisons souterraines à 225 kV. ANTIBES-MOUGINS.

19980558/30

K-93-307

DUP, arrêté du 25 novembre 1996, J.O. du 10 décembre 1996
Liaisons souterraines à 1 circuit 225 kV. ARENC-SEPTEMES, ARENC-AYGLADE.

19980558/31

K-94-320

DUP, arrêté du 14 novembre 1994, J.O. du 26 novembre
1994 Ligne souterraine à 225 kV. CLAMART-HARCOURT.

K-94-323

DUP, arrêté du 28 février 1995, J.O. du 15 mars 1995
ligne 225 kV. ALBERTVILLE-LONGEFAN 2 et travaux annexes.

K-94-326

DUP, arrêté du 14 décembre 1994, J.O. du 29 décembre
1994 Ligne 225 kV. LE CHESNOY-ROUSSON Ligne 400 kV. LE CHESNOY-SEREIN.

K-94-327

DUP, arrêté du 15 juin 1995, J.O. du 28 juin 1995
Ligne électrique à 225 kV. ALBERTVILLE-LONGEFAN 2 entre les pylônes 98 et 113.

19980558/32

K-94-329

DUP, arrêté du 3 juillet 1995, J.O. du 21 juillet 1995
Ligne souterraine à 225 kV. MENUS-PUTEAUX.

K-94-331

DUP, arrêté du 3 août 1995, J.O. du 22 août 1995
ligne à 2 circuits 400 kV. AGASSES-JONQUIERES et réaménagement des lignes existantes aux abords
des postes d'AGASSES et de JONQUIERES.

K-94-335

DUP, arrêté du 1er octobre 1997, J.O. du 16 octobre 1997
Création de la sous-station SNCF de CHABRILLAN.

K-94-338

DUP, arrêté du 18 juin 1996, J.O. du 4 juillet 1996
Liaison souterraine à 225 kV. AVENIR-CRIMEE-TEMPLE.

19980558/33

K-94-341

DUP, arrêté du 21 août 1995, J. O. du 2 septembre 1995
Ligne souterraine à 1 circuit 225 kV. LA BOCCA-MOUGINS.

K-94-345

DUP, arrêté du 20 octobre 1995, J.O. du 3 novembre 1995
Reconstruction des lignes à 225 kV. CHEVILLY-VILLEJUST
1-2 et 3-4 sur le tronçon CHEVILLY-MASSY.

K-94-347

DUP, arrêté du 7 juillet 1995, J.O. du 21 juillet 1995
Ligne souterraine à 225 kV. AVENIR-COURNEUVE.

K-94-348

DUP, arrêté du 9 septembre 1996, J.O. du 19 septembre 1996
Lignes à 2 circuits 225 kV. COUDOUX-ROGNAC, ROGNAC-ROQUEROUSSE.

19980558/34

K-94-354

DUP, arrêté du 30 janvier 1996, J.O. du 14 février 1996
Lignes souterraines à 2 circuits 225 kV. ROMAINVILLE-NOISY LE SEC.

K-94-355

DUP, arrêté du 4 avril 1996, J.O. du 20 avril 1996
Ligne à 2 circuits 225 kV. MASQUET-SAUCATS.

K-94-356

DUP, arrêté du 7 février 1996, J.O. du 17 février 1996
Ligne à 2 circuits 225 kV. BEAUCOUZE-LA CORBIERE.

19980558/35

K-95-364

DUP, arrêté du 25 février 1997, J. O. du 11 mars 1997
Ligne souterraine à 225 kV. FALLOU-NOVION 2

K-95-374

DUP, arrêté du 18 juin 1996, J.O. du 4 juillet 1996
Ligne à 225 kV. ORELLE-LA-PRAZ.

19980558/36

K-95-376

DUP, arrêté du 12 juillet 1996, J.O. du 24 juillet 1996
Travaux de modifications des lignes à 225 kV. BOLLENE-CHATEAUNEUF 1 et 2 liés à la création de la
ligne TGV Méditerranée.

K-95-378

DUP, arrêté du 19 novembre 1996, J.O. du 3 décembre 1996
Raccordement de la ligne à 2 circuits 225 kV. BONNEAU-LA CREUSE au poste de VALVIDIENNE.